



OPERATION D'INVESTISSEMENT

Décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

Objet : modalités de publication et d'affichage du plan de financement d'une opération d'investissement bénéficiant de subventions de personnes publiques pendant l'opération et à son issue.

AMENAGEMENT DE CIRCUITS VTT, REFONTE DES TOPO-GUIDES ET DEVELOPPEMENT DU NUMERIQUE

Plan de financement :

Ressources	Montant (en € HT)	Taux (%)
Europe - POIA	71 380,50 €	50%
Conseil Départemental Hautes Alpes	42 828,30 €	30%
Total des aides publiques	114 208,80 €	80%
Autofinancement	28 552,20 €	20%
TOTAL	142 761,00 €	100%

